

ENTRETIEN AVEC Monsieur Arnaud ROBINET et Mme Catherine VAUTRIN 21 février 2014

Colline Sainte-Geneviève : Bernadette Clémentz, Patrick Tinard

Bien Vivre Sainte-Anne : Marie-Christine Emery, Jean-Pierre/Michèle Champeaux, Gabriel d'Elloy

Les élus ont pris connaissance des questions des associations en séance. L'échange a commencé par celles de La Colline, sachant qu'il y avait des recoupements avec Sainte-Anne. L'entretien a duré 1h15. Ces questions et réponses seront à reprendre avec les élus après les élections.

1) Quel avenir pour notre faubourg de Porte de Paris-Courlancy ?

1. Densification du quartier : (cf. rue Passe-Demoiselles entre Colonel Fabien et Général De Gaulle). Protégé par le PLU, notre environnement-faubourg est grignoté peu à peu par des modifications apportées en catimini par des révisions partielles du PLU. (ex : hauteur "Rives de Vesle", suppression du Coefficient d'Occupation du Sol), suppression de places de parking et baisse du nombre d'emplacements de stationnement dans les permis de construire ...) Carrefour de transports collectifs, pourquoi n'y a-t-il pas de parking-relais Comédie-Rives de Vesle ?

Elus : Le projet « Rives de Vesle », comme d'autres projets, est à reprendre à zéro : il s'agit d'un privé qui veut l'optimiser. On ne connaît pas les intentions de Renault et Schuller. Il faudra un parking, mais pas du type parking-relai (trop en ville). Le plan de circulation est à revoir autour du centre ville (il écarte ceux qui veulent entrer). Il faut pouvoir laisser sa voiture... A revoir aussi le plan (trop en étoile) des bus et leur taille ; c'est de la compétence de l'Agglomération.

2. Conseil de quartier : Quels rôles lui donnerez-vous ? Consultation ? Information ? Cahier de plaintes sans lendemain. Nos expériences : manque d'information pour le Planétarium et le Skate Park (nous avons été mieux informés par l'Union que par le CQ). Quant au projet Rives de Vesle : nous avons été confrontés brutalement à la privatisation de la rue de l'Abreuvoir et du parking Comédie, sans en percevoir l'intérêt pour la Collectivité et les contreparties pour le quartier.

Elus : Pour les avoir pratiqués, les CQ doivent être des lieux de discussion et non de promotion de projets extérieurs au quartier (ex : stade Deleane) ; Ce ne sont pas des instances décisionnelles, mais d'échange et de débat. Les Commissions municipales pourront auditionner les associations concernées (ex : Collège Université, Nautilud). Le dossier Nautilud est lourd (25 M€ et plus) : endroit contraint, cohabitation de publics différents, besoins à repenser : les pompiers s'entraînent à Metz pour la plongée, en l'absence de fosse. La Maire a lancé un appel d'offres, sans concertation, notamment avec les autres maires de l'Agglomération... Pour Clovis Chézel, la concertation n'a pas été exemplaire. Pour la restauration de la Basilique, les commerçants se plaignent de la neutralisation de 10 places de stationnement. Mme Vautrin demande ce que l'on pense de l'église Sainte-Geneviève ; il lui est répondu que paroissiens, habitants et associations veulent la garder.

3. Commerces de proximité : Depuis le bas de la rue de Vesle, ils continuent à fermer : la salle de sport, le pressing à l'angle avenue de Paris- rue Martin Peller, la Poste Stalingrad. Quelle politique envisagez-vous pour favoriser la reprise des activités commerciales dans les quartiers?

Elus : Le droit de préemption est difficile à mettre en œuvre (ex : rue Buirette et Courmeaux). Problèmes des commerces de périphérie (Croix Blandin) ou du projet Sernam. Rue de Vesle : 80 pas de portes à vendre. Les associations de commerçants sont divisées. Ville peut intervenir en baissant les taxes (enseignes, ordures), assurant la sécurité, facilitant l'accessibilité...

4. Circulation, voirie : Sur quels critères établirez-vous le calendrier de réfection des rues et enfouissement des réseaux ? Exemples : quartier cité de Mulhouse, réflexion et propositions faites par des habitants pour être devancés par une autre rue (circulation de 2000 jeunes et de leurs parents autour de Saint-Michel). Des aménagements provisoires durent : giratoire piscine, tourne à gauche Colonel Fabien-Passe-Demoiselles ? Quel plan, quelles solutions pour les jours de matchs en dehors d'une acceptation d'un stationnement anarchique à la limite de la sécurité ? Parking aérien ? Comment sortir et rentrer chez soi, à pied ou en voiture, ces soirs-là ?

Elus : Le budget de rénovation de la voirie passera de 6 à 7 M€, avec un plan pluriannuel par quartier. Reims a été peu vigilante sur la question des trottoirs, l'enfouissement des réseaux, la suppression des obstacles (ex : armoire électrique, échafaudage), notamment pour les handicapés. Il s'agirait d'apaiser la circulation aux sorties d'écoles, comme place Sainte-Anne où passent 3 lignes d'autobus. Pour les vélos, il y a encore des progrès à faire. La Place Mozart a été retirée de l'espace public pour le projet de reconstruction du Foyer Rémois.

5. Sécurité : Quelles propositions pour vaincre le sentiment d'insécurité les jours fériés, la nuit ? Exemples : comment éviter quand on téléphone à "une" police, la réponse " ce n'est pas nous " ? "Je ne me promène plus le long de la Vesle, j'ai peur "... Qu'est ce que ce salon de thé de la rue Colonel Fabien (boîte de nuit, heures d'ouverture) ? " La nuit, le week-end, j'entends beaucoup de cavalcades, de cris vers une ou deux heures du matin... »

Elus : Reims doit disposer d'une police municipale 24h/24 (d'un policier pour 3600 h, passer à un policier pour 1500), avec des brigades mobiles et canine. Développer la vidéosurveillance et l'aide aux victimes. Propreté : collecter les ordures des commerces, dès 20h au centre ville, et revoir le rythme des collectes.

6. Et enfin, sans lieu de rencontre sur la Porte de Paris, comment pouvons-nous envisager, l'avenir de la vie associative, que nous désirons développer dans notre quartier?

Elus : Effectivement, s'il existe de grands équipements près de la Porte de Paris (ex : Comédie, Saint-Exupéry, Centre International de Séjour), il n'y a pas de lieu de rencontre de proximité ou de salle de réunion.

2) Et du côté de Sainte-Anne, les dossiers en cours...

Remarque préalable : Si les projets de la future équipe municipale intéressent Bien Vivre à Sainte-Anne, l'Association est en attente d'une concertation, en amont des projets, avec les habitants : une interrogation transversale et récurrente sur le fonctionnement de la démocratie locale.

1. VOIRIE ET DEPLACEMENTS

- Dans la suite de Clovis Chézel, une circulation apaisée (30 kmh) **Place Sainte-Anne et autour des écoles Louvois** vous paraît-elle envisageable, à court terme ?
- La rénovation de la **rue de Louvois**, avec soulte du Département, vous semble-t-elle envisageable, à court terme dans la concertation avec les riverains (comme pour Chézel) ?
- La rénovation d'une des deux rues **Maison Blanche ou d'Estienne d'Orves**, est-elle programmable au cours du mandat, au vu de leur circulation de transit ?
- Comment envisagez-vous de mieux encadrer le **stationnement, lors des matchs de foot**, et envisagez-vous un contrat avec l'AMCIR pour l'utilisation du parking de la Mosquée ?
- Avez-vous un projet **d'amélioration des déplacements piétons et personnes à mobilité réduite** (matérialisation cheminements, suppression obstacles, stationnement sauvage) ?
- Au regard notamment de la pollution sonore et de l'air qu'il entraîne, quel projet avez-vous pour **l'ex-A4** ? Un projet du type **busway** avec desserte du stade est-il dans les possibles ?

Elus : Apaiser la circulation autour des écoles, programmer la rénovation des rues... Favoriser les cheminements piétons dans la ville. Pour le parking de la Mosquée, étudier son utilisation les soirs de foot et une sortie par l'arrière du côté de la rue Ledru Rollin. Etudier la faisabilité d'un bus à haut niveau de service sur l'ex-A4, et surtout revoir en profondeur le réseau de bus qui s'est élargi à l'agglomération, à bus/kms constants, et au détriment des rémois. Il connaît une dégradation de la vitesse commerciale. Le déficit de Citura nécessite un audit, comme la totalité des services.

2. EQUIPEMENTS

- La rénovation/modernisation du **Nautilud et de la patinoire** est-elle envisagée par vous sur place, au regard des quartiers avoisinants et des établissements scolaires ?
- Envisagez-vous de promouvoir **une compétence de l'Agglomération** sur les grands équipements sportifs et culturels, en lien avec le Pays Rémois ?
- Envisagez-vous, à terme, le regroupement/reconstruction des équipements de proximité **Claudiel et Wilson Sainte-Anne** obsolètes ? Soutenez-vous le projet de **Café Associatif** ?

Elus : La compétence de l'Agglomération sur des grands équipements appelle une concertation avec les maires. Etablir une cartographie des maisons de quartier dans la concertation.

3. COULEE VERTE, AGENDA 21

- Envisagez-vous à court terme **des toilettes** sur la Coulée Verte et... à moyen terme guinguette ou restauration rapide, pour ce lieu d'animation exceptionnel ?
- Après les acquisitions et aménagements en cours rue de la Roseraie, envisageriez-vous, un aménagement des **ex-jardins EDF** (impasse Beauregard), pour une ouverture au public?
- Comment envisagez-vous d'impliquer davantage les associations et les habitants dans l'amélioration et la mise en œuvre de l'**Agenda 21**?

Elus : Installer des toilettes sur la Coulée Verte. Pour des guinguettes, à voir avec des privés.

4. URBANISATION, PLU, CARTE SCOLAIRE

- Envisagez-vous d'infirmier avec riverains et associations le projet d'urbanisation de la **Chaussée Saint-Martin** et de ses 300 logements (à la différence de la Place Mozart) ?
- Envisagez-vous un soutien des **commerces de quartier** (Sainte-Anne, Mozart, Courlancy) ?
- Envisagez-vous d'associer habitants/parents à l'évolution de la **carte des écoles primaires** ?
-

Elus : Revoir le projet de la Chaussée Saint-Martin. L'omniprésence des organismes logeurs est à prendre en compte. Réfléchir à la première accession à la propriété et à une offre diversifiée de logements, dans une ville où il y a moins de 200 résidences secondaires. La Place Mozart a été retirée de l'espace public ! La rénovation urbaine est à concevoir autrement (cf. Orléans Les Sources). La Ville peut se faire écouter par les bailleurs sociaux dans la mesure où celle-ci leur garantit des millions d'emprunt !

Relevé des échanges par GdE
